

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **SÉANCE DU 30 AOUT 2021**

**Convocation du 12 août 2021**

**Affichage du 12 août 2021**

<b>Nombre de Conseillers</b>	<b>En exercice :</b>	<b>11</b>
	<b>Présents</b>	<b>9</b>
	<b>Votants</b>	<b>9</b>

L'an deux mil vingt et un, le trente août à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Aubin-sous-Erquery, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Brigitte BOULENGER, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Mmes et MM BOULENGER Brigitte, TRAEN Xavier, ROUSSEL Nicole, LE NEILLON Nadège, VILLAIN Stéphane, VITSE Vincent, RIBES Nicolas, CROCHON Elise et LOIZELET Valérie.

**ABSENTS EXCUSÉS :** Mme FERREIRA Anne et M. Vincent DUCASTEL.

Monsieur Stéphane VILLAIN a été élue secrétaire de séance.

Le compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### **POINT 1 (délibération 2021-024)**

##### **DÉCISION MODIFICATIVE**

La propriété sise 8 rue de Maimbeville, cadastrée AA 131 a nécessité un arrêté de péril imminent survenu le 24 juillet dernier.

L'expert a rendu son rapport sur lequel de nombreuses mesures de mises en sécurité sont nécessaires ; stipulées sur l'arrêté n° 2021-040 du 5 août 2021. A ce jour, la propriétaire n'a pas fait les travaux. La commune doit prévoir les lignes budgétaires pour se substituer à l'intéressée en réglant les frais, tout en émettant concomitamment des titres que le trésorier doit recouvrer. Ces frais devront être remboursés par l'intéressée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de procéder aux écritures suivantes (montant global estimé) :

- 45811	chapitre 45	Investissement Dépenses	- 100 000,00 €
- 41821	chapitre 040	Investissement Recettes	+ 100 000,00 €

#### **POINT 2 (délibération 2021-025)**

##### **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL AVEC LE PAYS DU CLERMONTOIS**

Lors du sinistre du 24 juillet dernier, la Communauté de Communes du Clermontois a mis un agent à disposition de la commune pour l'aider dans les démarches complexes du péril imminent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mme le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel et tous les documents s'y rapportant.

### **POINT 3**

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- RD.532 : Le Département nous a informé que la commission permanente a retenu l'opération de renouvellement de la couche de roulement de la RD 532 entre Saint-Aubin et Maimbeville, investissement d'un montant de 765 000 €. A la sortie de St Aubin, les trottoirs doivent être faits, aussi une demande de report des travaux à l'intérieur de St Aubin va être faite.
- Parking et lotissement rue Plisson : Le rapport de la 2<sup>ème</sup> étude de la société Fondasol est reçue, celle-ci a été transmise au Maître d'œuvre et la Communauté de Communes. Le maître d'œuvre va pouvoir lancer le permis d'aménager et préparer les demandes de devis aux entreprises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures et 30 minutes.

\*\*\*\*\*

*Conseil Municipal de Saint-Aubin-Sous-Erquery  
Séance du 30 août 2021.*

#### **Signatures des présents ou représentés pour les délibérations énumérées ci-dessous :**

- N° 1 : Décision modificative (délibération N° 2021-024)
- N° 2 : Convention de mise à disposition de personnel avec le Pays du Clermontois (délibération N° 2021-025)
- N° 3 : Informations et questions diverses

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présent</b>	<b>Excusé</b>	<b>Pouvoir à</b>	<b>Emargement</b>
BOULENGER	Brigitte	<b>X</b>			
TRAEN	Xavier	<b>X</b>			
ROUSSEL	Nicole	<b>X</b>			
LE NEILLON	Nadège	<b>X</b>			
VILLAIN	Stéphane	<b>X</b>			
VITSE	Vincent	<b>X</b>			
RIBES	Nicolas	<b>X</b>			
CROCHON	Elise	<b>X</b>			
LOIZELET	Valérie	<b>X</b>			
FERREIRA	Anne		<b>X</b>		
DUCASTEL	Vincent		<b>X</b>		